



JOURNÉE D'ÉTUDE

L'AVENIR DE LA RÉSERVE HÉRÉDITAIRE

28 février 2020

Collège Sainte-Barbe - Salle Collinet (3e étage)

La revue Tribonien

Organisée avec le soutien de l'Institut d'Histoire du Droit (IHD), du Centre Michel de L'Hospital, de l'Institut de l'Ouest : Droit et Europe, ainsi que l'Institut universitaire de France.

[Tribonien](#), la revue critique de législation et de jurisprudence a l'honneur de vous inviter à sa prochaine séance : **L'avenir de la réserve héréditaire**

Sous la présidence de : [Cécile PÉRÈS](#), professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

La réserve héréditaire est-elle le prolongement de l'obligation alimentaire ? La réponse de l'histoire et du droit comparé

Nicolas LAURENT-BONNE, professeur à l'université Clermont-Auvergne

Quelques observations historiques sur la nature de la réserve héréditaire en droit français

Marta PEGUERA POCH, professeur à l'université de Lorraine

La fabrique de l'héritier. Observations à partir de la doctrine et de la pratique des XIXe et XXe siècles

Anne DOBIGNY-REVERSO, maître de conférences à l'université d'Angers

La réserve héréditaire en Italie : un pilier du droit successoral à l'avenir incertain

Francesco PAOLO PATTI, professeur associé à l'université Bocconi

La réserve héréditaire au risque du conflit de lois

Bertrand ANCEL, professeur émérite de l'université Paris 2 Panthéon-Assas

[Affiche de l'événement](#)